



**RAPPORT  
FINANCIER**

**AU 30 JUIN 2022**



# COMPTES SEMESTRIELS

SANLAM MAROC

AU 30 JUIN 2022

# COMPTES SEMESTRIELS

## SANLAM MAROC AU 30 JUIN 2022



### BILAN - ACTIF

Exercice du 01/01/2022 au 30/06/2022

Actif	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Amort. Prov. Exercice	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>19 646 648 979,19</b>	<b>1 569 994 526,46</b>	<b>18 076 654 452,73</b>	<b>18 081 345 051,08</b>
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>149 597 104,68</b>	<b>126 300 292,92</b>	<b>23 296 811,76</b>	<b>28 515 735,09</b>
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	149 597 104,68	126 300 292,92	23 296 811,76	28 515 735,09
Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 881 924 431,95</b>	<b>220 374 189,22</b>	<b>1 661 550 242,73</b>	<b>1 671 827 942,54</b>
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	1 565 268 811,69		1 565 268 811,69	1 565 268 811,69
Autres immobilisations incorporelles	316 655 620,26	220 374 189,22	96 281 431,04	106 559 130,85
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>467 402 001,46</b>	<b>386 558 394,69</b>	<b>80 843 606,77</b>	<b>86 864 271,84</b>
Terrains	13 086 141,76		13 086 141,76	10 584 750,00
Constructions	10 527 025,04	1 152 475,92	9 374 549,12	11 878 032,06
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel transport	986 639,99	936 716,67	49 923,32	38 686,66
M. M. B. et aménagements divers	441 895 637,85	384 469 202,10	57 426 435,75	63 412 256,70
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	906 556,82		906 556,82	950 546,42
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 154 707 892,74</b>	<b>421 925 978,36</b>	<b>732 781 914,38</b>	<b>709 460 723,60</b>
Prêts immobilisés	59 244 009,27	26 127 684,95	33 116 324,32	43 255 386,88
Autres créances financières	605 799 625,47	126 788 761,31	479 010 864,16	445 205 551,37
Titres de participation	489 664 258,00	269 009 532,10	220 654 725,90	220 999 785,35
Autres titres immobilisés				
<b>PLACEMENTS AFFECTES AUX OPER. D'ASSURANCE</b>	<b>15 993 017 548,36</b>	<b>414 835 671,27</b>	<b>15 578 181 877,09</b>	<b>15 584 676 378,01</b>
Placements immobiliers	2 911 849 264,11	293 896 604,53	2 617 952 659,58	2 710 315 148,39
Obliga., bons et titres de créances négociables	1 045 930 429,92		1 045 930 429,92	1 002 554 706,29
Actions et parts sociales	10 469 189 988,90	120 939 066,74	10 348 250 922,16	10 994 857 560,25
Prêts et effets assimilés	9 139 375,52		9 139 375,52	
Dépôts en comptes indisponibles	1 556 265 742,00		1 556 265 742,00	867 166 839,65
Placem <sup>t</sup> affectés aux contrats en unités de cpt				
Dépôts auprès des cédantes				
Autres placements	642 747,91		642 747,91	642 747,91
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF</b>				
Dimin. des créances immo. et des placem.				
Aug <sup>t</sup> des dettes de financ. et des prov. Tech.				
<b>ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>5 728 899 525,76</b>	<b>1 052 586 295,96</b>	<b>4 676 313 229,80</b>	<b>4 125 350 457,00</b>
<b>PART DE S. CESSIONNAIRES DANS LES PROV. TECH.</b>	<b>1 025 128 751,75</b>		<b>1 025 128 751,75</b>	<b>955 288 047,95</b>
Provisions pour primes non acquises	191 921 267,36		191 921 267,36	120 199 490,22
Provisions pour sinistres à payer	569 863 785,20		569 863 785,20	563 526 907,08
Provisions des assurances-vie	263 343 699,19		263 343 699,19	271 561 650,65
Autres provisions techniques				
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 015 849 495,15</b>	<b>984 035 862,81</b>	<b>3 031 813 632,34</b>	<b>2 439 455 130,33</b>
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	180 369 044,16		180 369 044,16	37 663 158,94
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	2 822 696 522,78	926 939 299,10	1 895 757 223,68	1 594 355 914,54
Personnel débiteur	6 966 365,79		6 966 365,79	6 973 946,91
Etat débiteur	157 419 843,99		157 419 843,99	174 115 405,85
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	180 247 422,50	57 096 563,71	123 150 858,79	169 589 274,50
Comptes de régularisation-Actif	668 150 295,93		668 150 295,93	456 757 429,59
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations d'assurance)</b>	<b>687 921 278,86</b>	<b>68 550 433,15</b>	<b>619 370 845,71</b>	<b>730 067 278,72</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (Ets circulants)</b>				
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>	<b>563 975 075,04</b>		<b>563 975 075,04</b>	<b>332 490 269,24</b>
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TGR et C.C.P.	563 915 561,47		563 915 561,47	332 461 174,45
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	59 513,57		59 513,57	29 094,79
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 939 523 579,99</b>	<b>2 622 580 822,42</b>	<b>23 316 942 757,57</b>	<b>22 539 185 777,32</b>

Arrêté l'Actif du bilan 2022 à la somme de :  
Vingt-trois milliards trois cent seize millions neuf cent quarante deux mille sept cent cinquante sept dirhams virgule cinquante sept centimes

### BILAN - PASSIF

Exercice du 01/01/2022 au 30/06/2022

Passif	Exercice		Exercice précédent
	Exercice	Exercice	Exercice précédent
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>	<b>20 820 195 570,79</b>		<b>20 440 034 301,76</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 802 419 361,21</b>		<b>4 755 909 570,19</b>
Capital social ou fonds d'établissement	411 687 400,00		411 687 400,00
Actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé, dont versé	411 687 400,00		411 687 400,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 154 962 986,95		1 154 962 986,95
Ecart de réévaluation	27 732 511,78		27 732 511,78
Réserve légale	41 597 414,48		41 597 414,48
Autres réserves	2 971 168 740,00		2 755 168 740,00
Report à nouveau (1)	4 669 926,98		4 959 469,04
Fonds social complémentaire			
Résultat nets en instance d'affectation (1)			
<b>Résultat net de l'exercice (1)</b>	<b>190 600 381,02</b>		<b>359 801 047,94</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</b>			
Provisions réglementées			
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>			
Emprunts obligataires			
Emprunts pour fond d'établissement			
Autres dettes de financement			
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</b>	<b>16 017 776 209,58</b>		<b>15 684 124 731,57</b>
Provisions pour primes non acquises	1 317 064 212,37		920 064 240,15
Provisions pour sinistres à payer	7 565 938 880,43		7 672 529 968,46
Provisions des assurances-vie	5 845 494 273,12		5 793 032 384,03
Provisions pour fluctuations de sinistralité	997 238 382,68		997 238 382,68
Provisions pour aléas financiers			
Provisions techniques des contrats en unités de compte			
Provisions pour participation aux bénéfices	148 190 995,73		148 190 995,73
Provisions techniques sur placement	132 006 436,98		137 171 258,47
Autres provisions techniques	11 843 028,27		15 897 502,05
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</b>			
Augmentation des créances immobilisées et des placements			
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques			
<b>PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>1 795 361 235,21</b>		<b>1 627 168 104,37</b>
<b>DETTES POUR ESPÈCES REMISES PAR LES CESSIONNAIRES</b>	<b>356 991 510,24</b>		<b>355 667 826,32</b>
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	356 991 510,24		355 667 826,32
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>1 438 369 724,97</b>		<b>1 271 500 278,05</b>
Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	411 870 101,29		290 815 090,21
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	353 716 810,04		425 848 862,79
Personnel créditeur	53 333 093,03		69 063 837,77
Organismes sociaux créditeurs	16 285 461,46		14 035 599,69
Etat créditeur	123 008 616,25		95 005 347,21
Comptes d'associés créditeurs	144 090 590,00		
Autres créanciers	297 942 212,46		349 471 327,84
Comptes de régularisation-passif	38 122 840,44		27 260 212,54
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants)</b>			
<b>TRESORERIE-PASSIF</b>	<b>701 385 951,57</b>		<b>471 983 371,19</b>
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie			
Banques	701 385 951,57		471 983 371,19
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 316 942 757,57</b>		<b>22 539 185 777,32</b>

Arrêté le Passif du bilan 2022 à la somme de :  
Vingt-trois milliards trois cent seize millions neuf cent quarante deux mille sept cent cinquante sept dirhams virgule cinquante sept centimes

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

#### I - Compte Technique Assurances Vie

Exercice du 01/01/2022 au 30/06/2022

Libellé	Exercice			Situation comparative au 30/06/2021	EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Cessions	Net		Net
<b>1- PRIMES</b>	<b>525 310 257,71</b>	<b>11 980 114,25</b>	<b>513 330 143,46</b>	<b>489 000 690,54</b>	<b>891 987 229,47</b>
Primes émises	525 310 257,71	11 980 114,25	513 330 143,46	489 000 690,54	891 987 229,47
<b>2- PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>9 692,80</b>		<b>9 692,80</b>	<b>87 739,74</b>	<b>90 019,74</b>
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation	6 502,67		6 502,67	76 355,74	76 355,74
Reprises d'exploitation, transferts de charges	3 190,13		3 190,13	11 384,00	13 664,00
<b>3- PRESTATIONS ET FRAIS PAYES</b>	<b>485 994 178,77</b>	<b>4 921 581,71</b>	<b>481 072 597,06</b>	<b>543 200 930,15</b>	<b>943 900 394,91</b>
Prestations et frais payés	460 994 057,75	22 969 435,21	438 024 622,54	386 037 779,23	771 170 771,77
Variation des provisions pour sinistres à payer	-27 461 768,07	-9 829 902,03	-17 631 866,04	56 418 687,07	24 533 703,66
Variation des provisions des assurances vie	52 461 889,09	-8 217 951,47	60 679 840,56	103 969 311,34	105 266 704,87
Var des prov pour fluctuations de sinistralité					21 064 911,00
Variation des provisions pour aléas financiers					
Variation des provisions techniques des Contrats en Unités de Comptes					
Variation des provisions pour participation aux bénéfices				-3 224 847,49	21 864 303,61
Variation des autres provisions techniques					
<b>4- CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>67 302 506,94</b>		<b>67 302 506,94</b>	<b>65 926 554,36</b>	<b>143 866 001,30</b>
Charges d'acquisition des contrats	38 111 014,58		38 111 014,58	34 326 537,59	71 911 407,93
Achats consommés de matières et fournitures	780 122,57		780 122,57	1 166 997,23	4 066 020,58
Autres charges externes	4 256 945,20		4 256 945,20	4 733 338,89	13 401 496,77
Impôts et taxes	2 366 417,37		2 366 417,37	2 490 230,53	4 413 449,48
Charges de personnel	23 519 203,49		23 519 203,49	20 671 447,29	44 741 298,96
Autres charges d'exploitation					
Dotations d'exploitation	-1 731 196,27		-1 731 196,27	2 538 002,83	5 332 327,58
<b>5- PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>83 953 783,04</b>		<b>83 953 783,04</b>	<b>191 430 669,21</b>	<b>304 310 535,45</b>
Revenus des placements	51 616 952,35		51 616 952,35	57 041 237,46	84 377 561,00
Gains de change					
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	734,09		734,09	734,09	1 480,35
Profits sur réalisation de placements	30 676 559,97		30 676 559,97	127 854 253,97	195 100 597,36
Ajust. de VARCUC (1) (plus-values non réalisées)					
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés					
Intérêts et autres produits de placements	1 036 969,89		1 036 969,89	1 666 490,01	3 025 611,44
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges	622 566,74		622 566,74	4 867 953,68	21 805 285,30
<b>6- CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>16 618 525,77</b>		<b>16 618 525,77</b>	<b>9 411 205,21</b>	<b>67 125 587,14</b>
Charges d'intérêts					
Frais de gestion des placements	5 295 963,88		5 295 963,88	5 282 267,19	11 614 300,55
Pertes de change					
Amortissement des différences sur prix de remboursement	1 127,27		1 127,27	1 127,28	2 273,24
Pertes sur réalisation de placements	9 729 188,00		9 729 188,00	2 489 265,55	45 797 439,96
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés					
Ajust. de VARCUC (1) (moins-values non réalisées)					
Autres charges de placements					
Dotations sur placement	1 592 246,62		1 592 246,62	1 638 545,19	9 711 573,39
<b>RESULTAT TECHNIQUE VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>39 </b>				

# COMPTES SEMESTRIELS SANLAM MAROC AU 30 JUIN 2022



## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) II - Compte Technique Assurances Non-Vie

Exercice du 01/01/2022 au 30/06/2022

Libellé	Libellé			Situation comparative au 30/06/2021	Exercice précédent
	Brut	Cession	Net		
<b>1- PRIMES</b>	<b>2 444 253 668,05</b>	<b>281 383 563,04</b>	<b>2 162 870 105,01</b>	<b>1 998 997 598,98</b>	<b>4 139 917 328,57</b>
Primes émises	2 841 253 640,29	353 105 340,18	2 488 148 300,11	2 302 119 070,86	4 171 224 612,83
Variation des provisions pour primes non acquises	396 999 972,24	71 721 777,14	325 278 195,10	303 121 471,88	31 307 284,26
<b>2- PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>18 738 534,37</b>		<b>18 738 534,37</b>	<b>14 189 409,22</b>	<b>32 882 554,49</b>
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation	16 354 749,42		16 354 749,42	13 766 705,66	27 759 593,97
Reprises d'exploitation, transferts de charges	2 383 784,95		2 383 784,95	422 703,56	5 122 960,52
<b>3- PRESTATIONS ET FRAIS PAYES</b>	<b>1 624 709 090,85</b>	<b>80 820 508,94</b>	<b>1 543 888 581,91</b>	<b>1 385 614 510,09</b>	<b>2 942 357 015,20</b>
Prestations et frais payés	1 707 892 884,59	64 653 728,78	1 643 239 155,81	1 429 804 031,31	2 775 907 123,08
Variation des provisions pour sinistres à payer	-79 129 319,96	16 166 780,16	-95 296 100,12	-39 497 443,47	81 435 742,21
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité					81 984 482,15
Variation des provisions pour aléas financiers					
Variation des provisions pour participation aux bénéfices					
Variation des autres provisions techniques	-4 054 473,78		-4 054 473,78	-4 692 077,75	3 029 667,76
<b>4- CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>619 361 222,15</b>		<b>619 361 222,15</b>	<b>578 242 942,56</b>	<b>1 179 466 793,47</b>
Charges d'acquisition des contrats	291 027 915,47		291 027 915,47	274 044 611,86	555 210 252,70
Achats consommés de matières et fournitures	22 559 439,15		22 559 439,15	21 014 717,43	47 943 727,17
Autres charges externes	63 910 202,27		63 910 202,27	55 228 252,71	147 471 969,21
Impôts et taxes	20 783 294,68		20 783 294,68	18 776 723,48	31 943 782,28
Charges de personnel	107 594 986,80		107 594 986,80	94 111 031,10	232 632 152,85
Autres charges d'exploitation	1 588 636,27		1 588 636,27	732 016,73	4 704 552,51
Dotations d'exploitation	111 896 747,51		111 896 747,51	114 335 589,25	159 560 356,75
<b>5- PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>266 837 481,85</b>		<b>266 837 481,85</b>	<b>275 653 265,42</b>	<b>750 369 943,64</b>
Revenus des placements	149 257 012,20		149 257 012,20	153 747 062,07	217 270 076,02
Gains de change					
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	744,35		744,35	752,82	1 514,89
Profits sur réalisation de placements	93 482 618,74		93 482 618,74	87 531 633,59	479 811 135,27
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés					
Intérêts et autres produits de placements	3 677 950,96		3 677 950,96	4 797 303,91	8 893 754,76
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges	20 419 155,60		20 419 155,60	29 576 513,03	44 393 462,70
<b>6- CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>70 740 451,96</b>		<b>70 740 451,96</b>	<b>102 179 321,43</b>	<b>413 441 587,87</b>
Charges d'intérêts					
Frais de gestion des placements	25 048 248,60		25 048 248,60	13 798 709,08	34 825 365,04
Pertes de change					
Amortissement des différences sur prix de remboursement	1 686 723,04		1 686 723,04	1 686 723,03	3 401 402,79
Pertes sur réalisation de placements	29 144 589,89		29 144 589,89	55 582 239,96	255 690 968,68
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés					
Autres charges de placements				25 305,50	1 285 906,58
Dotations sur placement	14 860 890,43		14 860 890,43	31 086 343,86	118 237 944,78
<b>RESULTAT TECHNIQUE NON VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>415 018 919,31</b>	<b>200 563 054,10</b>	<b>214 455 865,21</b>	<b>222 803 499,54</b>	<b>387 904 430,16</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) III - Compte Technique Assurances Vie & Non-Vie

Exercice du 01/01/2022 au 30/06/2022

Libellé	Exercice			Situation comparative au 30/06/2021	Exercice précédent
	Brut 1	Cessions 2	Net 3=1-2		
<b>1 PRIMES</b>	<b>2 969 563 925,76</b>	<b>293 363 677,29</b>	<b>2 676 200 248,47</b>	<b>2 487 998 289,52</b>	<b>5 031 904 558,04</b>
• Primes émises	3 366 563 898,00	365 085 454,43	3 001 478 443,57	2 791 119 761,40	5 063 211 842,30
• Variation des provisions pour primes non acquises ±	396 999 972,24	71 721 777,14	325 278 195,10	303 121 471,88	31 307 284,26
<b>2 PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>18 748 227,17</b>		<b>18 748 227,17</b>	<b>14 277 148,96</b>	<b>32 972 574,23</b>
• Subventions d'exploitation					
• Autres produits d'exploitation	16 361 252,09		16 361 252,09	13 843 061,40	27 835 949,71
• Reprises d'exploitation; transferts de charges	2 386 975,08		2 386 975,08	434 087,56	5 136 624,52
<b>3 PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>2 110 703 269,62</b>	<b>85 742 090,65</b>	<b>2 024 961 178,97</b>	<b>1 928 815 440,24</b>	<b>3 886 257 410,11</b>
• Prestations et frais payés	2 168 886 942,34	87 623 163,99	2 081 263 778,35	1 815 841 810,54	3 547 077 894,85
• Variation des provisions pour sinistres à payer ±	-106 591 088,03	6 336 878,13	-112 927 966,16	16 921 243,60	105 969 445,87
• Variation des provisions des assurances-vie ±	52 461 889,09	-8 217 951,47	60 679 840,56	103 969 311,34	105 266 704,87
• Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité ±					103 049 393,15
• Variation des provisions pour aléas financiers ±					
• Variation des provisions techniques des contrats en U.C. ±					
• Variation des provisions pour participation aux bénéfices ±				-3 224 847,49	21 864 303,61
• Variation des autres provisions techniques ±	-4 054 473,78		-4 054 473,78	-4 692 077,75	3 029 667,76
<b>4 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>686 663 729,09</b>		<b>686 663 729,09</b>	<b>644 169 496,92</b>	<b>1 323 332 794,77</b>
• Charges d'acquisition des contrats	329 138 930,05		329 138 930,05	308 371 149,45	627 121 660,63
• Achats consommés de matières et fournitures	23 339 561,72		23 339 561,72	22 181 714,66	52 009 747,75
• Autres charges externes	68 167 147,47		68 167 147,47	59 961 591,60	160 873 465,98
• Impôts et taxes	23 149 712,05		23 149 712,05	21 266 954,01	36 357 231,76
• Charges de personnel	131 114 190,29		131 114 190,29	114 782 478,39	277 373 451,81
• Autres charges d'exploitation	1 588 636,27		1 588 636,27	732 016,73	4 704 552,51
• Dotations d'exploitation	110 165 551,24		110 165 551,24	116 873 592,08	164 892 684,33
<b>5 PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>350 791 264,89</b>		<b>350 791 264,89</b>	<b>467 083 934,63</b>	<b>1 054 680 479,09</b>
• Revenus des placements	200 873 964,55		200 873 964,55	210 788 299,53	301 647 637,02
Gains de change					
• Produits des diff. s/prix de remboursement à percevoir	1 478,44		1 478,44	1 486,91	2 995,24
• Profits sur réalisation de placements	124 159 178,71		124 159 178,71	215 385 887,56	674 911 732,63
• Ajustements de VARCUC (1) (+ values non réalisées)					
• Profits provenant de la réévaluation des placements affectés					
• Intérêts et autres produits de placements	4 714 920,85		4 714 920,85	6 463 793,92	11 919 366,20
• Reprises sur charges de placements; tsferts de charges	21 041 722,34		21 041 722,34	34 444 466,71	66 198 748,00
<b>6 CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE</b>	<b>87 358 977,73</b>		<b>87 358 977,73</b>	<b>111 590 526,64</b>	<b>480 567 175,01</b>
• Charges d'intérêts					
• Frais de gestion des placements	30 344 212,48		30 344 212,48	19 080 976,27	46 439 665,59
• Pertes de change					
• Amortissement des différences s/prix de remboursement	1 687 850,31		1 687 850,31	1 687 850,31	3 403 676,03
• Pertes sur réalisation de placements	38 873 777,89		38 873 777,89	58 071 505,51	301 488 408,64
• Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés					
• Ajustements de VARCUC (1) (- values non réalisées)					
• Autres charges de placements				25 305,50	1 285 906,58
• Dotations sur placements	16 453 137,05		16 453 137,05	32 724 889,05	127 949 518,17
<b>RESULTAT TECHNIQUE VIE+NON VIE (1+2-3-4+5-6)</b>	<b>454 377 441,38</b>	<b>207 621 586,64</b>	<b>246 755 854,74</b>	<b>284 783 909,31</b>	<b>429 400 231,47</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) IV - Compte Non Technique

Exercice du 01/01/2022 au 30/06/2022

Libellé	Opérations		Total de l'exercice	Situation comparative au 30/06/2021	Exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
<b>1- PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS</b>	<b>17 453 136,52</b>	<b>208 449,32</b>	<b>17 661 585,84</b>	<b>20 508 190,60</b>	<b>35 647 219,36</b>
Produits d'exploitation non techniques courants					
Intérêts et autres produits non techniques courants	13 147 719,60		13 147 719,60	20 474 680,49	32 366 219,33
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir					
Autres produits non techniques courants				387,00	387,00
Reprises non techniques, transferts de charges	4 305 416,92	208 449,32	4 513 866,24	33 123,11	3 280 613,03
<b>2- CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES</b>	<b>9 351 153,49</b>		<b>9 351 153,49</b>	<b>19 681 902,51</b>	<b>52 057 231,45</b>
Charges d'exploitation non techniques courantes	18 006,34		18 006,34	357 903,84	502 647,06
Charges financières non techniques courantes	87 677,38		87 677,38		47 247,63
Amortissement des différences sur prix de remboursement					
Autres charges non techniques courantes	1 453 110,29		1 453 110,29	188,11	1 662 172,67
Dotations non techniques courantes	7 792 359,48		7 792 359,48	19 323 810,56	49 845 164,09
<b>Résultat non technique courant (1 - 2)</b>	<b>8 101 983,03</b>	<b>208 449,32</b>	<b>8 310 432,35</b>	<b>826 288,09</b>	<b>-16 410 012,09</b>
<b>3- PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS</b>	<b>980 828,18</b>		<b>980 828,18</b>	<b>1 116 804,30</b>	<b>2 482 996,61</b>
Produits des cessions d'immobilisations					327 233,14
Subventions d'équilibre					
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif					
Autres produits non courants	980 828,18		980 828,18	1 116 804,30	2 155 763,47
Reprises non courantes, transferts de charges					
<b>4- CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES</b>	<b>118 320,00</b>	<b>3 460 474,59</b>	<b>3 578 794,59</b>	<b>2 185 795,54</b>	<b>4 456 972,44</b>
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées					138 168,73
Subventions accordées					
Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif					
Autres charges non courantes	118 320,00	3 460 474,59	3 578 794,59	2 185 795,54	4 318 803,71
Dotations non courantes					
<b>Résultat non technique non courant (3 - 4)</b>	<b>862 508,18</b>	<b>-3 460 474,59</b>	<b>-2 597 966,41</b>	<b>-1 068 991,24</b>	<b>-1 973 975,83</b>
<b>RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>8 964 491,21</b>	<b>-3 252 025,27</b>	<b>5 712 465,94</b>	<b>-242 703,15</b>	<b>-18 383 987,92</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) V - Récapitulation

Exercice du 01/01/2022 au 30/06/2022

LIBELLE	Exercice	Situation comparative au 30/06/2021	Exercice précédent
I- RESULTAT TECHNIQUE VIE	32 299 989,53	61 980 409,77	41 495 801,31
II- RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	214 455 865,21	222 803 499,54	387 904 430,16
III- RESULTAT NON TECHNIQUE	5 712 465,94	-242 703,15	-18 383 987,92
IV- RESULTAT AVANT IMPOTS	252 468 320,68	284 541 206,16	411 016 243,55
V- IMPOTS SUR LES RESULTATS	61 867 939,66	95 140 143,82	51 215 195,61
<b>VI- RESULTAT NET</b>	<b>190 600 381,02</b>	<b>189 401 062,34</b>	<b>359 801 047,94</b>
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	597 293 619,30	680 519 099,49	1 196 387 784,66
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	2 448 446 121,23	2 288 840 273,62	4 923 169 826,70
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	18 642 414,02	21 624 994,90	38 130 215,97
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 064 382 154,55</b>	<b>2 990 984 368,01</b>	<b>6 157 687 827,33</b>

Bilan consolidé IFRS

En milliers de dirhams

ACTIF	30.06.2022	31.12.2021
Ecarts d'acquisition	1 224 540	1 224 540
Autres immobilisations incorporelles	169 004	187 010
<b>ACTIFS INCORPORELS</b>	<b>1 393 544</b>	<b>1 411 550</b>
Immobiliers de placement	1 411 596	1 499 830
Placements financiers	13 535 834	14 136 836
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	11 594 861	12 447 883
<i>Actifs financiers au coût amorti</i>	1 940 973	1 688 953
<b>PLACEMENTS</b>	<b>14 947 430</b>	<b>15 636 666</b>
<b>INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES</b>	<b>128 067</b>	<b>125 269</b>
<b>CRÉANCES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT</b>		
<b>PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS</b>	<b>1 025 129</b>	<b>955 288</b>
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	288 112	300 241
Participation aux bénéfices différés actif	142 447	5 667
Impôts différés actif	228 225	60 387
Stocks	1 385 510	1 373 672
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 120 573	1 676 467
Créances sur courtiers et agents généraux au coût amorti	1 720 355	1 633 727
Créances d'impôts exigibles	312 128	325 091
Autres créances	1 206 063	1 057 582
Prêts et créances au coût amorti	243 589	250 274
<b>AUTRES ACTIFS</b>	<b>5 683 058</b>	<b>4 799 107</b>
<b>ACTIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES</b>		
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>605 017</b>	<b>366 134</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>23 782 245</b>	<b>23 294 014</b>
PASSIF	30.06.2022	31.12.2021
Capital	411 687	411 687
Primes d'émission et de fusion	1 169 922	1 169 922
Réserves consolidées	3 585 496	3 112 530
Ecarts de conversion		
Résultat net-part du groupe	-122 827	606 864
<b>CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>	<b>5 044 278</b>	<b>5 301 003</b>
<b>INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE</b>	<b>45</b>	<b>45</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 044 323</b>	<b>5 301 048</b>
Provisions pour risques et charges	149 140	133 627
Dettes de financement	34 856	35 888
<b>PASSIFS À LONG TERME</b>	<b>183 996</b>	<b>169 515</b>
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances	14 876 683	14 533 813
Passifs techniques relatifs à des contrats d'investissements		
Participation aux bénéfices différés passif	185 475	185 475
<b>PASSIFS TECHNIQUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE</b>	<b>15 062 158</b>	<b>14 719 288</b>
Impôts différés passif	863 963	866 535
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 181 773	1 130 673
Dettes d'impôts exigible et autres dettes d'impôts	182 632	153 632
Autres dettes	550 784	467 851
<b>AUTRES PASSIFS</b>	<b>2 779 151</b>	<b>2 618 691</b>
<b>DETTES DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME</b>	<b>712 617</b>	<b>485 472</b>
<b>PASSIFS DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES</b>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>23 782 245</b>	<b>23 294 014</b>

Compte de résultat consolidé IFRS

En milliers de dirhams

	30.06.2022	30/06/2021
Primes émises	3 366 558	3 109 406
Variation des primes non acquises	-396 997	-362 733
<b>PRIMES ACQUISES</b>	<b>2 969 561</b>	<b>2 746 673</b>
<b>AUTRES PRODUITS HORS ACTIVITÉ D'ASSURANCE</b>	<b>39 305</b>	<b>33 247</b>
Résultat des placements	-341 230	766 504
Produits sur les placements	311 263	856 760
<i>Gain variation JV sur actifs financiers à la JV par résultat</i>	-	424 281
<i>Autres produits de placements</i>	311 263	432 479
Charges sur les placements	-652 493	-90 256
<i>Perte variation JV sur actifs financiers à la JV par résultat</i>	-594 884	-1 475
<i>Autres charges de placements</i>	-57 609	-88 781
<b>Variation des dépréciations sur placements</b>	<b>12 891</b>	<b>-9 777</b>
Reprises des dépréciations sur les placements	-1 420	-
<i>Reprise des dépréciations des actifs au coût amorti</i>	-	-
<i>Reprise des dépréciations - Autres placements</i>	-1 420	-
Dotations des dépréciations sur les placements	14 311	-9 777
<i>Dotations des dépréciations des actifs au coût amorti</i>	-	-
<i>Dotations des dépréciations - Autres placements</i>	14 311	-9 777
<b>RÉSULTAT NET DE PLACEMENT</b>	<b>-328 339</b>	<b>756 727</b>
<b>CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE</b>	<b>-1 982 153</b>	<b>-2 053 056</b>
<b>RÉSULTAT NET DES CESSIONS EN RÉASSURANCE</b>	<b>-207 620</b>	<b>-179 924</b>
<b>FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS</b>	<b>-329 134</b>	<b>-308 367</b>
<b>AMORTISSEMENTS DE LA VALEUR DE PORTEFEUILLE</b>		
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>-394 159</b>	<b>-384 305</b>
Charges nettes d'exploitation	-102 864	-100 733
Charges salariales	-158 259	-135 890
Reprises des amortissements et dépréciations	-246	649
Dotations des amortissements et dépréciations	-132 790	-148 331
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES Opérationnels</b>	<b>-786</b>	<b>2 127</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>-233 325</b>	<b>613 122</b>
<b>RÉSULTAT NET DE CHANGE</b>	<b>6</b>	<b>41</b>
<b>CHARGES ET PRODUITS DE FINANCEMENT</b>	<b>505</b>	<b>752</b>
<b>QUOTE PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENTREPRISES</b>	<b>10 574</b>	<b>1 562</b>
<b>DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION</b>		
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>		
compte de liaison doit être égal à zero en global	-	-
<b>IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>99 412</b>	<b>-231 414</b>
Résultat net de l'ensemble consolidé	-122 828	384 062
Intérêts minoritaires	1	1
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>-122 827</b>	<b>384 063</b>

Tableau de Flux de Trésorerie consolidé – IFRS

En milliers de dirhams

	2022.06	2021.06
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>-222 240</b>	<b>615 477</b>
Ajustements :		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	37 848	56 830
Variation nette des provisions techniques	277 211	424 017
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-10 574	-1 562
<b>CORRECTIONS DES ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE RÉSULTAT SANS IMPACT SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>304 485</b>	<b>479 286</b>
Plus ou moins values nettes sur cessions	5 853 885	8 944 461
Charges liées aux dettes de financement	904	105
<b>RECLASSEMENT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 854 789</b>	<b>8 944 566</b>
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	594 884	-422 806
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-392 138	-144 644
Variation des autres actifs et passifs	-254 802	-208 583
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-70 242	-102 229
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	7 500	5 375
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>5 822 236</b>	<b>9 166 441</b>
Cessions de titres de participations consolidés nette de la trésorerie cédée	-	-
<b>TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Cessions et remboursement des obligations	-	-
Cessions des actions et des opcv	-481 424	214 541
Cessions des immeubles	14 000	2 051
<b>TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX CESSIONS ET REMBOURSEMENTS D'ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>-467 424</b>	<b>216 592</b>
Acquisitions des actions et des opcv	-5 101 511	-9 632 969
Acquisition des immeubles	-752	-205
<b>TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACQUISITIONS D'ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>-5 102 263</b>	<b>-9 633 174</b>
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-13 311	-5 354
<b>Total flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-13 311</b>	<b>-5 354</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-5 582 998</b>	<b>-9 421 936</b>
Dividendes payés	-133 838	-82 338
<b>TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>	<b>-133 838</b>	<b>-82 338</b>
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	-242 503	163 127
<b>TOTAL VARIATION NETTE DES DÉPÔTS À TERME, DES AUTRES PRÊTS ET CAUTIONNEMENTS</b>	<b>-242 503</b>	<b>163 127</b>
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	-	6 000
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-1 032	-
Intérêts payés sur dettes de financement	-904	-105
Variation nette des comptes courants	150 777	87 711
<b>TOTAL FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AU FINANCEMENT DU GROUPE</b>	<b>148 841</b>	<b>93 606</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>-227 500</b>	<b>174 395</b>
<b>INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES</b>		
Incidence de la différence à l'ouverture	-	-
Variation de la trésorerie	11 738	-81 101
Trésorerie d'ouverture	-119 338	63 373
Trésorerie de clôture	-107 600	-17 728
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>11 738</b>	<b>-81 101</b>

Tableau de variation des capitaux propres consolidés – IFRS

En milliers de dirhams

	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	RÉSERVES DE CONVERSION	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Situation à l'ouverture de l'exercice 2021.12	411 687	1 169 922	2 951 416	198 166	-	4 731 190	47	4 731 237
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture	-	-	198 166	-198 166	-	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	606 864	-	606 864	-2	606 863
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global de l'année	-	-	-	606 864	-	606 864	-2	606 863
Variation du capital de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet de variation du périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-82 338	-	-	-82 338	-	-82 338
Effet des changements de méthodes comptables	-	-	-777	-	-	-777	-	-777
Autres impacts	-	-	46 063	-	-	46 063	-	46 063
<b>CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021.12</b>	<b>411 687</b>	<b>1 169 922</b>	<b>3 112 530</b>	<b>606 864</b>	<b>-</b>	<b>5 301 003</b>	<b>45</b>	<b>5 301 048</b>
Situation à l'ouverture de l'exercice 2022.06	411 687	1 169 922	3 112 530	606 864	-	5 301 003	45	5 301 048
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture	-	-	606 864	-606 864	-	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-122 827	-	-122 827	-1	-122 828
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat global de l'année</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-122 827</b>	<b>-</b>	<b>-122 827</b>	<b>-1</b>	<b>-122 828</b>
Variation du capital de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet de variation du périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-133 838	-	-	-133 838	-	-133 838
Effet des changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres impacts	-	-	-60	-	-	-60	-	-60
<b>CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022.06</b>	<b>411 687</b>	<b>1 169 922</b>	<b>3 585 496</b>	<b>-122 827</b>	<b>-</b>	<b>5 044 278</b>	<b>45</b>	<b>5 044 323</b>

## Lecture des agrégats majeurs

### Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires de Sanlam Maroc a progressé de +8,4% par rapport à Juin 2021 pour atteindre 3 406 MDH à la fin du premier semestre 2022. Cette croissance est due aux bonnes performances Non-Vie et Vie.

En effet, le chiffre d'affaires semestriel de l'activité Non Vie s'élève à 2 880,2 MDH, en hausse de 9,3% par rapport à fin juin 2021. Le chiffre d'affaires semestriel de l'activité Vie quant à lui s'établit à 525,7 MDH et enregistre une hausse de 3,7% par rapport à juin 2021.

### Résultat net part du Groupe :

Le résultat net part du groupe a enregistré un recul de -132% passant de 384 MDH au 30 Juin 2021 à -122,8 MDH au 30 Juin 2022, sous l'effet de la contreperformance des marchés financiers.

### Fonds propres :

Recul des fonds propres et réalisation d'un résultat net part du groupe de l'ordre de -122,8 MDH.

## EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

#### 1.1 Informations générales et faits marquants de l'exercice 2022

##### 1.1.1 Informations générales

- Compagnie marocaine d'assurance et filiale de Sanlam Group, la société Sanlam Maroc est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010,
- Le siège social de la société Sanlam Maroc est situé au 216, bd Mohamed Zerktouni 20000 Casablanca.

##### 1.1.2 Faits marquants de l'exercice

- Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 13 Septembre 2022.

#### 1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe Sanlam Maroc sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 30 Juin 2022.

##### 1.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés au 30 Juin 2022 et au 30 Juin 2021

En application des dispositions de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux AMMC relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les états financiers consolidés de Sanlam Maroc au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2022 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS ( International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB ( International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2014 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2022 reprennent les éléments de 2021.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2013, ont été appliqués.

##### 1.2.2 Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de Sanlam Maroc ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union européenne) et obligatoires au 31 décembre 2014 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

#### 1.3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de Sanlam Maroc et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles Sanlam Maroc, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants :

- Total actif : 0,5 %
- Capitaux propres : 0,5 %
- Résultat : 1 %
- Chiffre d'affaires : 0,5 %

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour Sanlam Maroc. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles Sanlam Maroc exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand Sanlam Maroc a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle Sanlam Maroc en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates ne doit pas être supérieure à trois mois.

#### 1.4 Règles et méthodes d'évaluation

##### 1.4.1 Contrats émis par la compagnie

###### 1.4.1.1 Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par Sanlam Maroc :

- Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;
- Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IFRS 9.

##### a) Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 1.4.1.2.d).

##### (b) Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaires.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.4.1.3

###### 1.4.1.2. Classification et mode de comptabilisation

##### (a) Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

##### (b) Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations. Les charges des prestations des contrats d'assurance Vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- L'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- Les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- L'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux bénéfices et la variation des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques.

##### (c) Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances

Les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

###### Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées au prorata temporis.

###### Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour frais de gestion.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

### Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

### Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques Vie ».

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- La provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- La provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion Actif/Passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Sanlam Maroc n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

### Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dit participatifs, Sanlam Maroc a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur.

La participation aux bénéfices différée qui résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années. Il convient toutefois de noter que cette estimation s'applique exclusivement aux plus et moins-values latentes afférentes à des actifs en représentation de provisions techniques relatives à des contrats incluant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire.

### Autres provisions techniques

- Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

- Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

### (d) Test des suffisances des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées.

Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat. Ce test est effectué une fois par an et au niveau de chaque entité consolidée selon la méthode de Best Estimate.

### 1.4.1.3 Evaluation des contrats financiers relevant de la norme IFRS 9

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés au résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par Sanlam Maroc sur les bénéfices résultant de la gestion des placements et amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

### 1.4.1.4 Opérations de réassurance

#### (a) Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traitées par traités sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 1.4.1.1. Classification et mode de comptabilisation. En l'absence d'informations

suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocédants.

#### (b) Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 1.4.1.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

### 1.4.2 Classification et évaluation des instruments financiers sous IFRS 9

Pour rappel, l'IASB a publié des amendements autorisant les compagnies d'assurances soumises à l'application de l'IFRS 17, de reporter l'adoption de l'IFRS 9 jusqu'en 2021, concomitamment avec l'IFRS 17. Toutefois, le groupe Sanlam Maroc a choisi l'application de la norme IFRS 9 dans ses comptes consolidés à compter du 1er Janvier 2019.

La norme IFRS 9 permet une première application de manière rétrospective, sans retraitement de la période comparative par dérogation aux principes de la norme IAS 8. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de retraiter les comptes de l'exercice 2018.

Le groupe Sanlam Maroc a opté pour cette application. Ce qui conduit à présenter le bilan d'ouverture au 01/01/2019 comme si la norme IFRS 9 avait toujours été appliquée.

#### Rappel du contexte :

La norme IFRS 9 porte sur les instruments financiers et vient remplacer la norme IAS 39. La norme IFRS 9 introduit :

- Un nouveau modèle de classification et d'évaluation des instruments financiers,
- Un nouveau modèle de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues »,
- Une comptabilité de couverture simplifiée et alignée sur la gestion des risques des entités.
- La norme IFRS 9 ne prévoit pas de changement de classification des passifs financiers par comparaison à IAS 39.

#### Classification et évaluation des actifs financiers :

L'IFRS 9 introduit une approche unique de classification pour tous les actifs financiers, soit au coût amorti, soit à la juste valeur. Deux critères doivent être considérés pour déterminer comment les actifs financiers doivent être classés et évalués :

- le business model de l'entité pour la gestion des actifs financiers,
- les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier « Test SPPI ».

Ainsi, trois modèles économiques sont distingués selon l'objectif de détention des actifs financiers :

- **HTC – Held to collect** : détention uniquement pour encaisser des flux de trésorerie contractuels,
- **HTC&S – Held to collect & sale** : détention pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers,
- **Autres / HFS – Held for sale** : détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse du modèle de classification de la norme IFRS 9 et des options retenues par le Groupe :

Instruments financiers	Classification		Valorisation		Dépréciation sous IFRS 9
	Ancien modèle (IAS 39)	Nouveau modèle (IFRS 9)	Ancien modèle (IAS 39)	Nouveau modèle (IFRS 9)	
Obligations et autres titres à revenu fixe	Actifs détenus jusqu'à échéance (HTM)	Actifs financiers détenus pour encaisser des flux de trésorerie contractuels (HTC)	Coût amorti	Coût amorti*	OUI
Actions cotées et non cotées et autres titres à revenu variable	Actifs disponibles à la vente (AFS)	Actifs financiers détenus à la fois pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et éventuellement les vendre (HTC&S)	Juste valeur par OCI recyclable	Juste valeur par résultat	NON
Fonds de placement-OPCVM	Actifs disponibles à la vente (AFS)	Actifs financiers détenus à la fois pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et éventuellement les vendre (HTC&S)	Juste valeur par OCI recyclable	Juste valeur par résultat	NON
Titres détenus pour des fins de transaction	Actifs de transaction	Détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	NON

\* Sauf pour les actifs dont le test SPPI est non satisfaisant, ils sont valorisés à la juste valeur par résultat.

La juste valeur d'un actif est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente de cet actif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les modèles de valorisation à la JV restent ainsi identiques à ceux sous IAS 39.

La classification de la juste valeur par niveau hiérarchique est ventilée sur trois niveaux :

- Niveau 1 : Evaluation sur la base d'un prix de marché
- Niveau 2 : Evaluation sur la base d'un modèle mathématique ou transaction comparable
- Niveau 3 : Evaluation interne

En milliers de dirhams

	30/06/2022				31/12/2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions cotées et titres assimilés - JV par résultat	3 863 460			3 863 460	4 301 401			4 301 401
Actions non cotées et titres assimilés - JV par résultat		705 642		705 642	695 243			695 243
Obligations du secteur privé - JV par résultat	73 631			73 631	55 725			55 725
Bons du trésor - JV par résultat				-				-
Fonds de placements - JV par résultat	6 938 713			6 938 713	7 395 514			7 395 514
<b>Total actifs financiers à la juste valeur</b>	<b>10 875 804</b>	<b>705 642</b>	<b>-</b>	<b>11 581 446</b>	<b>11 752 640</b>	<b>695 243</b>	<b>-</b>	<b>12 447 883</b>

#### Dépréciation des actifs financiers et des créances douteuses :

La phase 2 de la norme IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation qui se base sur l'estimation des « Pertes attendues », en intégrant des données prospectives afin d'apprécier les probabilités de défaut.

Une matrice de provision basée sur les taux de défaillance observés dans le passé et ajustée pour prendre en compte les informations prospectives est utilisée pour évaluer le montant des pertes attendues sur créances.

Les primes contentieuses et les créances individuellement significatives sont analysées au cas par cas.

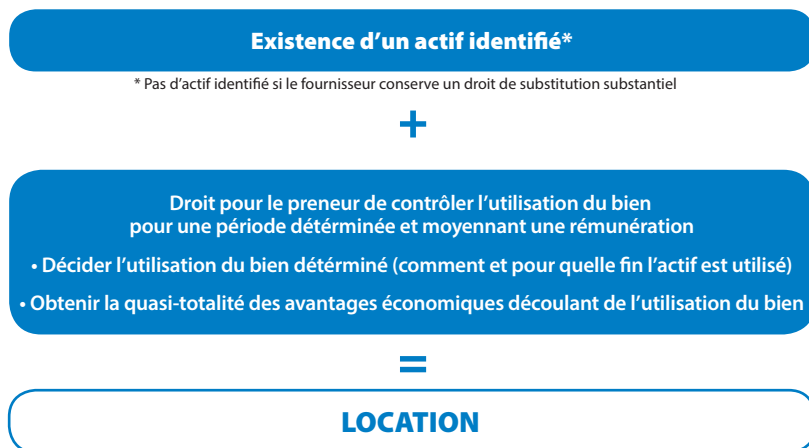
**Application au 1<sup>er</sup> Janvier 2019 :**

Les nouvelles dispositions relatives à la phase 2 dépréciations sont appliquées selon la méthode rétrospective. Par conséquent les impacts IFRS 9 chez le groupe Sanlam Maroc au 01/01/2019 ont été comptabilisés en contrepartie des réserves.

**1.4.3 Contrats de location**

La norme IFRS 16 - Contrats de locations, publiée le 13 Janvier 2016, remplace la norme IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 & 27. La date d'application de la norme IFRS 16 est effective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Application anticipée autorisée pour s'aligner avec la date d'application de la norme IFRS 15.

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :



Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

**Méthode de transition :**

Sanlam Maroc a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1<sup>er</sup> Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

Sanlam Maroc a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

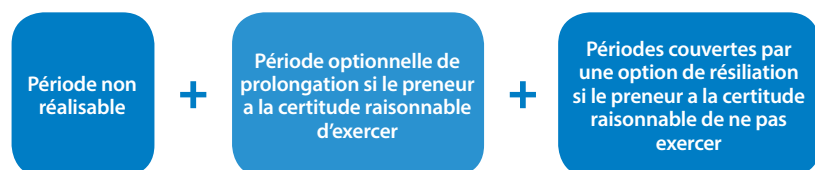
- Contrat de location relatif à des biens de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

**Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation**

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, démantèlement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles. Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduire le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les états financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les états financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

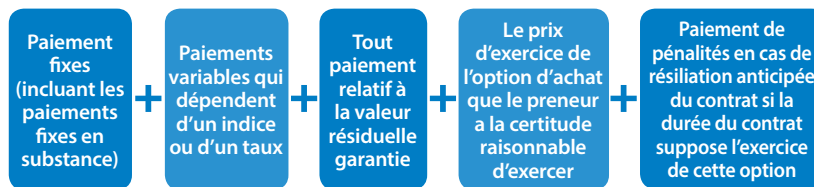
**Durée du contrat de location :**

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



**Passif de location :**

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
  - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
  - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Taux d'actualisation inchangé

**1.4.4 Immeubles de placement :**

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux. Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

**Valorisation :**

- Le modèle de la juste valeur : Selon ce modèle, les immeubles de placement sont réévalués à la fin de chaque période de reporting. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles se produisent. « La juste valeur est le prix auquel le bien pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans une transaction sans lien de dépendance, sans déduction des coûts de transaction (voir IFRS 13) ».
- Le modèle du coût : Selon ce modèle, les immeubles de placement sont évalués au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. La juste valeur est indiquée en annexe. Les gains et pertes sur cession sont comptabilisés en résultat.

N.B. : Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

**Option retenue :**

Le groupe Sanlam Maroc a procédé au changement de la méthode de valorisation de ses immeubles de placement, en passant du modèle du coût au modèle de la juste valeur en 2019.

**1.4.5 IFRIC 23 :**

La présente interprétation apporte des éclaircissements sur la façon d'appliquer les dispositions de l'IAS 12 en matière de comptabilisation et d'évaluation en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux.

L'entité doit alors comptabiliser et évaluer l'actif ou le passif d'impôt exigible ou différé en appliquant les dispositions de IAS 12, en fonction du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des bases fiscales, des pertes fiscales non utilisées, des crédits d'impôts non utilisés et des taux d'impôt déterminés selon la présente interprétation.



## NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de Sanlam Maroc se présente comme suit entre le 31 Décembre 2021 et le 30 Juin 2022 :

Entités	% de contrôle au 30 Juin 2022	Méthode de consolidation au 30 Juin 2022	% de contrôle au 31 Décembre 2021	Méthode de consolidation au 31 Décembre 2021
Sanlam Maroc	100%	IG	100%	IG
Africa First Assist	25%	MEE	25%	MEE
Sanlam Asset Management Maroc	100%	IG	100%	IG
Sanlam Hôtels	100%	IG	100%	IG
Luxor	100%	IG	100%	IG
Espace Développement	100%	IG	100%	IG
Riyad Partners	100%	IG	100%	IG
Tertia	100%	IG	100%	IG
Agdal Salé	100%	IG	100%	IG
Tamaris Garden	100%	IG	100%	IG
Participation Khalladi	100%	IG	100%	IG

IG : Intégration Globale ;  
MEE : Mise En Equivalence

## NOTE 3 : NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

### Primes émises et produits des autres activités

	30/06/2022			30/06/2021		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Primes émises	525 310	2 841 248	3 366 558	497 709	2 611 697	3 109 406
Autres produits hors activité d'assurance	392	38 913	39 305	9 301	23 946	33 247
<b>TOTAL</b>	<b>525 702</b>	<b>2 880 161</b>	<b>3 405 863</b>	<b>507 010</b>	<b>2 635 643</b>	<b>3 142 653</b>

### Produits nets de placement

	30/06/2022	30/06/2021
Revenus des immeubles	23 490	24 900
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	2 731	3 058
Revenus obligations	23 332	23 213
Surcote / décote obligations	-1 682	-1 554
Revenus instruments de capitaux propres	124 208	152 983
Revenus des OPCVM	-	-
Revenus prêts aux assurés	-	-
revenus des autres prêts	10 561	10 208
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	1 163	1 604
Intérêts sur les découverts bancaires	-	-
Frais de gestion des placements	-18 742	-30 717
Plus values sur cession des Immeubles	1 328	2 051
Plus value de cession - Obligations	-	-
Gain variation JV sur actifs financiers à la JV par résultat	-594 884	422 806
Plus value de cession - Instruments de capitaux propres	94 496	40 719
Plus values de cession - OPCVM	-7 231	117 233
Variation des dépréciations sur placements	12 891	-9 777
<b>PRODUITS NETS DE PLACEMENTS</b>	<b>-328 339</b>	<b>756 727</b>

### Charges nettes d'exploitation

	30/06/2022	30/06/2021
Achats de marchandises revendus	-6 286	-4 665
Consommation de matières et fournitures	26 579	46 278
Autres charges opérationnelles	1 103	-25 151
Autres produits opérationnels	0	591
Autres charges externes IFRS 16	1 220	-
Charges externes	-97 743	-93 292
Impôts et taxes	-26 645	-24 205
Pertes sur créances irrécouvrables	-1 092	-289
<b>CHARGES NETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>-102 864</b>	<b>-100 733</b>

### Charges techniques des activités d'assurance

	30/06/2022			30/06/2021		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Sinistres payés	-460 993	-1 707 885	-2 168 878	-397 162	-1 492 946	-1 890 108
Variation provisions mathématiques	-52 462	185 755	133 293	-90 036	235 901	145 865
Variation des provisions pour sinistres à payer	27 462	-97 392	-69 930	-61 264	-200 103	-261 367
Variation des provisions pour frais de gestion de sinistres	-1	-9 236	-9 237	1	-9 523	-9 522
Variation provisions pour participation aux bénéfices	3	0	3	3 224	0	3 224
Variation de la participation aux bénéfices différée actif (par P&L)	136 780	0	136 780	-41147	0	-41 147
Variations des autres provisions techniques	0	0	0	0	0	0
Variation de la provision pour capitalisation	0	0	0	0	0	0
Variation des provisions pour risques en cours	0	-1	-1	0	-1	-1
Variation des provisions d'exigibilité	-581	-3 602	-4 183	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>-349 792</b>	<b>-1 632 361</b>	<b>-1 982 153</b>	<b>-586 384</b>	<b>-1 466 672</b>	<b>-2 053 056</b>

## NOTE 4 : NOTE RELATIVE AU BILAN

### Actifs valorisés au coût amorti

	30/06/2022	31/12/2021
Actifs financiers au coût amorti	2 080 270	1 828 250
Créances sur courtiers et agents généraux au coût amorti	2 593 419	2 424 809
Prêts et créances au coût amorti	243 589	250 274
<b>TOTAL</b>	<b>4 917 278</b>	<b>4 503 333</b>
Dépréciation actifs financiers au coût amorti	-139 297	-139 297
Dépréciation créances sur courtiers et agents généraux au coût amorti	-873 064	-791 082
<b>TOTAL ACTIFS AU COÛT AMORTI NETS DES DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>3 904 917</b>	<b>3 572 954</b>

### Actifs valorisés à la juste valeur par résultat

	30/06/2022	31/12/2021
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>4 569 102</b>	<b>4 996 644</b>
Coté	3 863 460	4 301 401
Non coté	705 642	695 243
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>73 631</b>	<b>55 725</b>
Coté	73 631	55 725
Non coté	-	-
<b>Fonds de placement</b>	<b>6 938 713</b>	<b>7 395 514</b>
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>	<b>11 581 446</b>	<b>12 447 883</b>

### Autres actifs incorporels

	30/06/2022	31/12/2021
Autres immobilisations incorporelles	479 324	475 467
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>479 324</b>	<b>475 467</b>
Amortissement des Autres Immobilisations incorporelles	-310 320	-288 457
<b>TOTAL AMORTISSEMENT</b>	<b>-310 320</b>	<b>-288 457</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>169 004</b>	<b>187 010</b>

### Immobilier de placement

	30/06/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILIERS DE PLACEMENTS</b>		
Terrains	594 291	600 285
Constructions	764 541	774 675
Autres placements immobiliers	52 528	131 970
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>1 411 360</b>	<b>1 506 930</b>
Amortissement des constructions	236	-7 100
<b>TOTAL AMORTISSEMENT / DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>236</b>	<b>-7 100</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>1 411 596</b>	<b>1 499 830</b>

### Impôts différés

	30/06/2022	31/12/2021
<b>IMPOTS DIFFERES ACTIF</b>		
Impôts sur les instruments financiers	110 212	-57 813
Impôts sur les immeubles de placement	9 655	11 889
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	17 955	16 594
Impôts sur les différences temporaires en social	-	0
Impôts sur les avantages au personnel	34 266	32 885
Impôts sur les immobilisations incorporelles	5 348	7 284
Impôts sur les immobilisations corporelles	2 194	2 033
Autres	48 595	47 515
<b>TOTAL</b>	<b>228 225</b>	<b>60 387</b>

### IMPOTS DIFFERES PASSIF

	30/06/2022	31/12/2021
Impôts sur les instruments financiers	252 674	252 674
Impôts sur les immeubles de placement	75 375	74 276
Impôts sur les immobilisations incorporelles	-358	64
Impôts sur les immobilisations corporelles	40 779	40 367
Autres	495 493	499 154
<b>TOTAL</b>	<b>863 963</b>	<b>866 535</b>

### Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

	30/06/2022			31/12/2021		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'acceptation	-	-	-	-	-	-
Primes acquise non émises	145 030	-	145 030	205 601	-	205 601
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	264 614	-	264 614	144 999	-	144 999
Créances sur des assurés	-	-	-	-	-	-
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	2 593 419	-882 490	1 710 929	2 126 375	-800 508	1 325 867
<b>TOTAL</b>	<b>3 003 063</b>	<b>-882 490</b>	<b>2 120 573</b>	<b>2 476 975</b>	<b>-800 508</b>	<b>1 676 467</b>

### Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

	30/06/2022	31/12/2021
<b>DETTES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE PAR NATURE</b>		
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance - crédit	0	0
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations de réassurance (cession) - crédit	356 992	355 668
Comptes courants créditeur avec d'autres compagnies d'assurance	500 431	436 659
Dettes envers les assurés	0	0
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	324 350	338 346
<b>TOTAL</b>	<b>1 181 773</b>	<b>1 130 673</b>

## NOTE 5 : NOTE RELATIVE À LA SITUATION FINANCIÈRE

### Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

	30/06/2022	31/12/2021
<b>PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE NON VIE</b>		
Provisions pour primes non acquises	191 920	120 199
Provisions pour sinistres à payer	509 197	493 031
Autres provisions techniques	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>701 117</b>	<b>613 230</b>
<b>PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE</b>		
Provisions d'assurance vie	263 345	271 562
Provisions pour sinistres à payer	60 667	70 496
Provisions pour participations aux bénéfices	-	-
Autres provisions techniques	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>324 012</b>	<b>342 058</b>
<b>PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS DES CONTRATS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS</b>	<b>1 025 129</b>	<b>955 288</b>

### Participation aux bénéfices différés

	2022.06			2021.12		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par résultat	142 447	123 637	18 810	5667	123 637	-117 970
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres	61 838	-61 838	-	61 838	-61 838	-
<b>TOTAL</b>	<b>142 447</b>	<b>185 475</b>	<b>-43 028</b>	<b>5667</b>	<b>185 475</b>	<b>-179 808</b>

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2022	31/12/2021
Dettes financières à court terme	712 617	485 472
Disponibilité (Banque, CCP, caisse)	605 017	366 134
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>-107 600</b>	<b>-119 338</b>

NOTE 6 : INFORMATION SECTORIELLE

Information sectorielle par secteur d'activité

En milliers de dirhams

	30/06/2022				31/12/2021			
	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	ASSURANCE	AUTRES ACTIVITÉS HORS ASSURANCES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	3 366 558	51 347	-12 042	3 405 863	5 621 076	105 607	-25 286	5 701 397
Résultat d'exploitation	-203 766	9 196	-38 755	-233 325	1 157 481	25 485	-188 523	994 443
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		10 574		10 574		3 236		3 236
Charge ou produit d'is	100 093	-4 589	3 908	99 412	-400 581	-13 687	22 881	-391 387
Résultat net	-103 861	5 095	-24 061	-122 827	756 426	-5 975	-143 587	606 864
Capitaux propres	4 086 078	1 658 261	-700 016	5 044 323	4 333 274	1 661 482	-693 707	5 301 048
Dettes de financements	8 408	26 448	0	34 856	9 440	26 448	0	35 888
Placements	16 575 719	517 373	-2 145 662	14 947 430	17 333 264	517 376	-2 213 974	15 636 666
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-759 122	-219 624	-453 286	-1 432 032	-734 143	-218 028	-443 870	-1 396 041
Titres mis en équivalence		63 160	64 907	128 067		60 362	64 907	125 269
Acquisitions d'actifs non courants	5 434	7 747		13 181	167 038	487		167 525
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>22 604 304</b>	<b>2 550 478</b>	<b>-1 372 537</b>	<b>23 782 245</b>	<b>22 108 001</b>	<b>2 594 468</b>	<b>-1 408 455</b>	<b>23 294 014</b>

Information sectorielle par zone géographique

En milliers de dirhams

	30/06/2022						31/12/2021					
	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL	MAROC	AFRIQUE HORS MAROC	MOYEN ORIENT	AUTRES	ELIMINATIONS INTRA-GROUPE ET AUTRES RETRAITEMENTS	TOTAL
Chiffre d'affaires	3 417 905				-12 042	3 405 863	5 726 683				-25 286	5 701 397
Résultat d'exploitation	-194 570				-38 755	-233 325	1 182 966				-188 523	994 443
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	10 574					10 574	3 236					3 236
Charge ou produit d'is	95 504				3 908	99 412	-414 268				22 881	-391 387
Résultat net	-98 766				-24 061	-122 827	750 452				-143 587	606 864
Capitaux propres	5 744 339				-700 016	5 044 323	5 994 756				-693 707	5 301 048
Dettes de financements	34 856				0	34 856	35 888				0	35 888
Placements	17 093 092				-2 145 662	14 947 430	17 850 640				-2 213 974	15 636 666
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-978 746				-453 286	-1 432 032	-952 171				-443 870	-1 396 041
Titres mis en équivalence	63 160				64 907	128 067	60 362				64 907	125 269
Acquisitions d'actifs non courants	13 181					13 181	167 525					167 525
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>25 154 782</b>				<b>-1 372 537</b>	<b>23 782 245</b>	<b>24 702 469</b>				<b>-1 408 455</b>	<b>23 294 014</b>



Fidarc Grant Thornton  
7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca  
Maroc



PwC Maroc  
Lot 57 Tour CFC  
Casa Anfa 20220  
Hay Hassani Casablanca

SANLAM MAROC S.A

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE  
DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2022

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société SANLAM MAROC S.A comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 4 802 419 361,21 dont un bénéfice net de MAD 190 600 381,02, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Cette situation a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 13 septembre 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SANLAM MAROC S.A arrêtés au 30 juin 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 28 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 09 - Fax : 05 22 29 66 70

Faiçal MEKOUAR  
Associé

PwC MAROC

PwC Maroc  
Lot 57 Tour CFC, Hay Hassani, Casa Anfa,  
20220 Hay Hassani - Casablanca  
Tél : +212 (0) 5 22 54 48 09 - Fax : +212 (0) 5 22 29 66 70  
P : 110000 - C020 - 783006

Leila SIJELMASSI  
Associée



Fidarc Grant Thornton  
7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca  
Maroc



PwC Maroc  
Lot 57 Tour CFC Casa Anfa 20220  
Hay Hassani Casablanca  
Maroc

GROUPE SANLAM MAROC

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE  
DES COMPTES CONSOLIDES ETABLIE AU 30 JUIN 2022

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire des comptes consolidés de la société SANLAM MAROC S.A et de ses filiales (Groupe SANLAM MAROC) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et un résumé des notes explicatives couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 5 044 323, dont une perte nette consolidée de KMAD 122 828.

Cette situation a été établie par le Conseil d'Administration le 13 septembre 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers cités au premier paragraphe ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe SANLAM MAROC établis au 30 juin 2022, conformément aux Normes Comptables Internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 28 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 09 - Fax : 05 22 29 66 70

Faiçal MEKOUAR  
Associé

PwC MAROC

PwC Maroc  
Lot 57 Tour CFC, Hay Hassani, Casa Anfa,  
20220 Hay Hassani - Casablanca  
Tél : +212 (0) 5 22 54 48 09 - Fax : +212 (0) 5 22 29 66 70  
P : 110000 - C020 - 783006

Leila SIJELMASSI  
Associée

Le rapport financier semestriel tel que prévu par la circulaire de l'AMMC n° 03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, est disponible sur le site web de la Compagnie : [www.sanlam.ma](http://www.sanlam.ma)

Assurance Non-Vie | Assurance Vie

Sanlam Maroc  
216, Boulevard Zerketouni | 20 000  
Casablanca, Maroc

Sanlam Maroc - société anonyme d'assurances et de réassurance au capital social de 411.687.400 de DH. Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances.  
RC Casablanca : 22.341. CNSS : 167.8541 - Taxe professionnelle : 355.11.249 - IF : 01084025  
ICE : 000230054000034

T +212 522 42 06 06  
F +212 522 20 60 81

[sanlam.ma](http://sanlam.ma)





# COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS

AU 30 JUIN 2022

# Table des matières

1- PRESENTATION DE SANLAM MAROC	3
2- ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE	3
3- ACTIVITE DE LA COMPAGNIE	4
4- CHIFFRE D'AFFAIRES	5
5- SINISTRALITE	5
6- COMMISSIONS	5
7- FRAIS GENERAUX	5
8- RATIO COMBINE	6
9- RESULTAT FINANCIER	6
10- RESULTAT SOCIAL	6
11- ENGAGEMENTS TECHNIQUES	7
12- EVOLUTION DES PLACEMENTS	7
13- FONDS PROPRES	7
14- PERSPECTIVES	8
15- COMPTES CONSOLIDES	8

# 1- PRÉSENTATION DE SANLAM MAROC

Sanlam Maroc est une Compagnie d'assurance généraliste cotée à la bourse de Casablanca et faisant partie du Groupe Sud-africain Sanlam depuis 2018.

Présente sur le marché des assurances au Maroc depuis 1949, Sanlam Maroc est acteur de référence actif sur la totalité des métiers de l'assurance Vie et Non-Vie.

La Compagnie occupe aujourd'hui, une position de leader dans le domaine de l'assurance Non-Vie, Numéro 1 de l'automobile et de la santé.

Avec plus de 500 agents généraux, Sanlam Maroc dispose du réseau exclusif le plus étendu au Maroc, lui permettant d'assurer une présence régionale très forte et de développer au mieux une politique de proximité avec l'ensemble de ses clients.

## 2- ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

Le secteur des assurances connaît plusieurs évolutions réglementaires :

### 1. Modification de la circulaire n° AS/01/19 :

Publication de la circulaire ACAPS n° AS/01/21 complétant et modifiant la circulaire n° AS/01/19 relative à l'application de certaines dispositions du Code des Assurances.

Les principales dispositions de cette circulaire sont les suivantes :

- Introduction de la provision tarifaire : détermination des modalités de son application pour les exercices 2022 et 2023 considérés comme des exercices transitoires ;
- Adaptation des dispositions de la circulaire suivant les normes internationales adoptées par le Groupe d'Action Financière (GAFI) : identification des bénéficiaires effectifs des acteurs de l'assurance ;
- Modification des dispositions relatives au montant minimum de la marge de solvabilité ;
- Ajustement du volet technique concernant les provisions et les réserves ;
- Autorisation des établissements de paiement pour la présentation de la micro-assurance.

### 2. Bancassurance :

**Publication du guide BAM/ACAPS détaillant les mesures de vigilance applicables au recours à la tierce introduction par les entreprises d'assurance dans le cadre de la bancassurance.**

Les mesures de vigilance applicables sont les suivantes :

- Cadrage de la tierce introduction ;
- Mise en œuvre des obligations de vigilance relatives à l'identification, la vérification de l'identité du client et, le cas échéant, du bénéficiaire effectif ainsi que la conservation des documents y afférents, est assurée par le tiers introducteur ;
- Le tiers introducteur doit être soumis à une législation et une réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- Application des obligations de suivi et de surveillance des opérations revient à la charge de l'entreprise d'assurance ;
- Responsabilité de l'entreprise d'assurance, en tant qu'entité ayant recours au tiers, vis-à-vis de l'ACAPS de la mise en place des vigilances exigées ;
- Interdiction à la banque, en tant que tierce introductrice, de ne pas confier les obligations objet de la tierce introduction à un tiers ;
- Conclusion d'un cadre conventionnel entre la banque et l'entreprise d'assurance pour formaliser les obligations qui lient l'une l'autre.

### 3. Circulaire ACAPS n° AS/03/21 complétant et modifiant la circulaire n° AS/02/19

Les principales exigences de cette nouvelle circulaire sont les suivantes :

- Intégration des recommandations du GAFI au niveau de la circulaire LBC-FT ;
- Mise à jour du dispositif de la Compagnie par rapport aux nouvelles exigences ;

- Obligation pour la Compagnie de communiquer le dispositif LBC ;
- Accompagnement des agents dans la mise en place de leur propre dispositif ;
- Contrôle du dispositif de LBC-FT par la fonction d'audit interne ;
- Intégration des tentatives d'opérations suspectes dans les déclarations de soupçons.

#### 4. Vente en ligne des produits d'assurances :

Publication de l'instruction ACAPS n° P.IN.02.2022 relative aux dispositifs électroniques de vente en ligne de produits d'assurance. Entrée en vigueur le 01 juillet 2022, l'instruction de l'ACAPS fixe les conditions et les modalités pour la souscription à distance des produits d'assurance.

#### 5. TAKAFUL

Publication des agréments des compagnies d'assurance Takaful.

Publication de l'instruction n° P.IN.01/2022 relative à la présentation des opérations d'assurance Takaful qui prévoit ce qui suit :

- Définition des qualifications professionnelles à justifier et documents à produire en appui à toute demande d'agrément, d'extension d'agrément ou d'autorisation pour la présentation des opérations d'assurances Takaful ;
- Fixation des exigences en matière d'aménagement des locaux et signalétiques à respecter ;
- Détermination des personnes autorisées à commercialiser les produits Takaful et auxquels l'instruction s'applique.

### 3- ACTIVITÉ DE LA COMPAGNIE

Soucieuse de simplifier la vie de ses assurés, et de leur proposer des produits et services toujours plus pratiques et accessibles, ce premier semestre 2022 a été marqué par le lancement de plusieurs innovations majeures au service du bien-être des assurés :

#### Nouvelles offres

- Lancement de la nouvelle offre « **Auto Premium pour les professions libérales** » permettant à ces dernières de bénéficier de prestations de grande qualité à un tarif préférentiel et avec une possibilité de paiement en quatre fois.
- Lancement de la nouvelle offre « **Continuité scolaire** » : produit qui garantit, en cas de décès/invalidité du parent souscripteur, **le règlement des frais de scolarité de l'enfant, année après année, jusqu'au bout de sa scolarité, directement auprès de l'établissement scolaire concerné.**

#### Nouveaux services

- **Enrichissement des Check Auto Express :**

Jusqu'à présent, un assuré se rendait au Check Auto Express pour y bénéficier d'une indemnisation rapide. Cette solution que Sanlam Maroc avait été la première à mettre en place en 2009, constituait déjà à l'époque une innovation majeure, qui avait contribué à soulager fortement les assurés en cas de sinistre.

Désormais, les CAE ont été enrichis davantage afin d'en faire des lieux de gestion 360° des sinistres, quel que soit le parcours choisi par l'assuré :

- Indemnisation rapide (service disponible depuis 2009) ;
- Expertise et réparation accélérée en garage agréé ;
- Expertise en vue de faire réparer son véhicule par un garage de son choix, puis de se faire rembourser sur facture.
- **Lancement du nouvel espace client unifié** (Automobile / MRH / Santé / Epargne) ;
- **Refonte du site web de la Compagnie afin d'offrir une navigation et expérience client plus fluide et ergonomique ;**
- **Revue de l'ensemble des parcours de simulation et souscription en ligne**, avec notamment la mise en ligne d'un nouveau parcours sur la MRH, et bientôt sur le Décès et l'Auto ;
- **Elargissement de la déclaration maladie en ligne à l'ensemble des assurés en complémentaire (CNSS-CNOPS).**

#### Changement de marque

**Lancement effectif de la nouvelle marque Sanlam Maroc**, avec une campagne de communication, évènements, refonte du site web, nouvelle éditique, adaptation des systèmes d'information ...

### **Campagnes de communication :**

Lancement de plusieurs campagnes de communication d'envergure : outre la campagne de **changement de marque** qui a été conséquente, conduite de **la campagne MRH, campagne Continuité scolaire**, campagne de connivence « **Khoud rahtek m3a Ghassan** », activation digitale autour de notre **soutien à l'initiative Girls CAN**,...

### **Rapprochement Sanlam-Allianz :**

Sanlam, le leader panafricain des services financiers non bancaires et Allianz, un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs avec un siècle d'histoire en Afrique ont convenu de combiner leurs opérations actuelles et futures sur le continent afin de créer la plus large entité de services financiers non bancaires panafricaine. A travers ce partenariat, les clients en Afrique bénéficieront de l'expertise et de la solidité financière de deux marques reconnues et résilientes. La Joint-Venture regroupera les entités de Sanlam et d'Allianz dans les pays africains où l'une ou les deux compagnies sont présentes. (Hors Afrique du Sud).

Sanlam et Allianz capitaliseront sur leurs expertises respectives pour créer des synergies et offrir à leurs clients des solutions d'assurance innovantes de premier ordre. La Joint-Venture ambitionne aussi de générer de la valeur pour toutes les parties prenantes grâce à de plus grandes économies d'échelle, une présence géographique élargie, une part de marché renforcée ainsi qu'une offre de produits encore plus diversifiée.

## 4- CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de Sanlam Maroc a progressé de **8,3%** par rapport à fin Juin 2021 pour atteindre **3 367 MMAD** à la fin du premier semestre 2022.

	juin-21	juin-22	Ecart en KMAD	Ecart en %
Vie	497 709	525 310	27 601	5,5%
Non Vie	2 611 700	2 841 252	229 552	8,8%
<b>Total Général</b>	<b>3 109 410</b>	<b>3 366 562</b>	<b>257 152</b>	<b>8,3%</b>

Le chiffre d'affaires de l'activité Non-Vie s'établit à **2 841 MMAD** et enregistre une hausse de **8,8%** par rapport à fin Juin 2021.

Le chiffre d'affaires semestriel de l'activité Vie s'élève à **525 MMAD** en hausse de **5,5%** comparé à fin Juin 2021.

## 5- SINISTRALITÉ

Le montant des prestations et frais payés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022 s'est élevé à **2 110,7 MMAD** contre **2 007,2 MMAD** au 1<sup>er</sup> semestre 2021 soit une hausse de **+ 5,2%** expliquée par la dégradation de la sinistralité maladie.

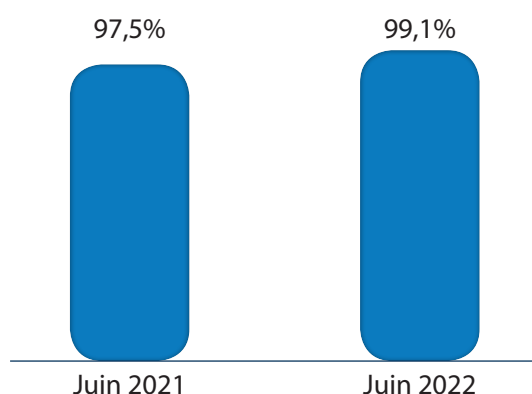
## 6- COMMISSIONS

Les commissions enregistrées se sont élevées au 30 Juin 2022 à **329,14 MMAD** dont **291 MMAD** en Non-Vie et **38,1 MMAD** en Vie.

## 7- FRAIS GÉNÉRAUX

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022, les frais généraux se sont élevés à **357,4 MMAD** contre **335,8 MMAD** au 1<sup>er</sup> semestre 2021 soit une hausse de **6,4%**.

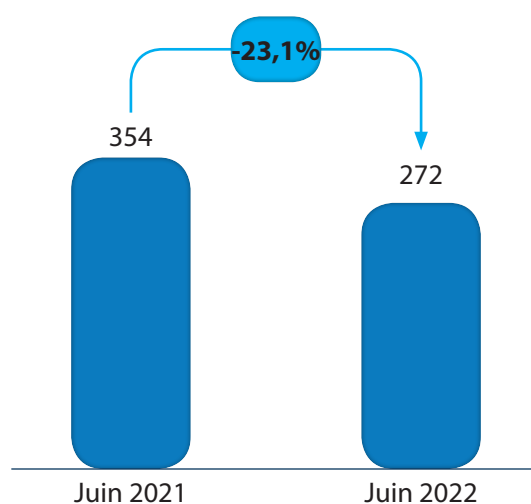
## 8- RATIO COMBINÉ



Durant le premier semestre 2022, le ratio combiné net s'est élevé à 99,1% en hausse de 1,7 points par rapport à la même période en 2021 tiré principalement par la hausse de la sinistralité.

## 9- RÉSULTAT FINANCIER

Durant le premier semestre 2022, le résultat financier des placements (y compris le libre) s'est élevé à **272,4 MMAD** contre **354,4 MMAD** durant le premier semestre 2021, soit une baisse de **23,1%** expliquée principalement par la contreperformance des marchés financiers.



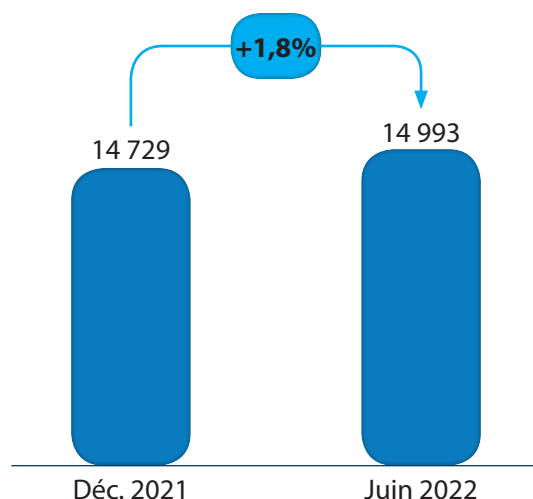
## 10- RÉSULTAT SOCIAL

Le résultat net au 30 Juin 2022 affiche une légère hausse et s'établit à **191 MMAD** contre **189 MMAD** réalisés durant le premier semestre de l'année 2021, impacté principalement par la contreperformance des marchés financiers.

EN MMAD	Réel S1 - 2021	Réel S1 - 2022	Variation En %
Résultat Net	189	191	0,6%
Primes Acquisées	2 747	2 970	8,1%
Ratio RN/PA	6,9%	6,4%	



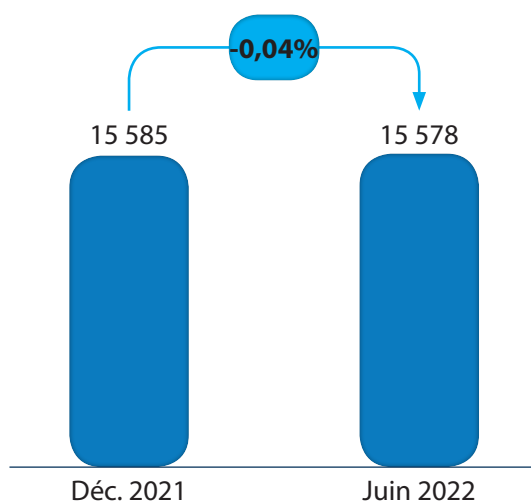
## 11- ENGAGEMENTS TECHNIQUES



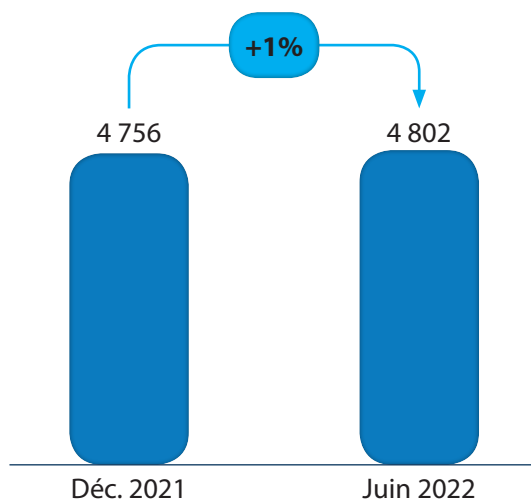
Au 30 juin 2022, les provisions techniques nettes de la part des cessionnaires ont évolué de +1,8% par rapport à fin décembre 2021 pour s'élever à **14 993 MMAD**.

## 12- ÉVOLUTION DES PLACEMENTS

Au 30 Juin 2022, les placements affectés aux opérations d'assurances se sont élevés à **15 578 MMAD**.



## 13- FONDS PROPRES



Après la distribution de 35 DH de dividende par action au titre de l'exercice 2021, les fonds propres de la Compagnie s'élèvent à **4 802 MMAD** à fin juin 2022, contre **4 756 MMAD** à fin décembre 2021, soit une hausse de 1%.

## 14- PERSPECTIVES

En dépit d'une conjoncture plus difficile marquée par les tensions inflationnistes et la volatilité des marchés financiers, Sanlam Maroc a réalisé une bonne performance au premier semestre 2022.

En effet, le chiffre d'affaires Non-Vie a réalisé une forte croissance de 8,8% répartie sur l'ensemble des branches et le résultat technique s'est amélioré considérablement sous l'effet de l'ensemble des mesures lancées dans le cadre du plan stratégique axé sur la qualité de service et la croissance profitable.

Ce semestre a été également marqué par le changement de dénomination et d'identité visuelle ce qui a permis de déployer au Maroc une marque unifiée à l'échelle continentale, forte de la reconnaissance de nos partenaires et clients ainsi que du capital confiance construit depuis plus d'un siècle.

Cette signature institutionnelle incarne la promesse d'un Groupe orienté client grâce à une action proactive et positive qui offre une perspective optimiste et inspirante, en apportant soutien, confiance et fiabilité au client.

En termes de perspectives, Sanlam Maroc reste confiante en sa capacité de résilience et de développement et entend poursuivre les objectifs principaux de son nouveau plan stratégique 2023-2025, tout en s'appuyant plus que jamais sur son appartenance à un grand groupe séculaire, leader africain incontesté, sur son capital humain ainsi que sur son large réseau de distribution et de partenaires.

## 15- COMPTES CONSOLIDÉS

### FILIALES

Entité	Capital en KMAD	% de Contrôle	Méthode de consolidation
Sanlam Maroc (Société mère)	411 687	100%	IG
Sanlam Asset Management Maroc	5 000	100%	IG
Sanlam Hôtels	121 238	100%	IG
Luxor	92 667	100%	IG
Ryad Partners	394 000	100%	IG
Tertia	222 724	100%	IG
Agdal Salé	217 854	100%	IG
Tamaris Garden	77 726	100%	IG
Espace Développement	272 405	100%	IG
Africa First Assist	50 000	25%	ME
Participation Khalladi	131 514	100%	IG

Le résultat net part du groupe a enregistré un recul de 132% passant de **384 MMAD** au 30 Juin 2021 à **-122,8 MMAD** au 30 Juin 2022, sous l'effet de la contreperformance des marchés financiers.

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS

EN KMAD

	30.06.2021	30.06.2022	Variation
PRIMES ACQUISES	2 746 673	2 969 561	222 888
AUTRES PRODUITS HORS ACTIVITÉ D'ASSURANCE	33 247	39 305	6 058
RÉSULTAT NET DE PLACEMENT	756 727	- 328 339	- 1 085 066
CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE	- 2 053 056	- 1 982 153	70 903
RÉSULTAT NET DES CESSIONS EN RÉASSURANCE	- 179 924	- 207 620	- 27 696
FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS	- 308 367	- 329 134	- 20 767
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	- 384 305	- 394 159	- 9 854
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>613 122</b>	<b>- 233 325</b>	<b>- 846 447</b>
RÉSULTAT NET DE CHANGE	41	6	- 35
CHARGES ET PRODUITS DE FINANCEMENT	752	505	- 247
QUOTE PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU CO-ENT	1 562	10 574	9 012
<b>IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>- 231 414</b>	<b>99 412</b>	<b>330 827</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>384 062</b>	<b>- 122 828</b>	<b>- 506 890</b>
Intérêts minoritaires	1	1	- 0
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>384 063</b>	<b>- 122 827</b>	<b>- 506 891</b>

## CAPITAUX PROPRES

EN KMAD

	31.12.2021	30.06.2022	Variation
Capital	411 687	411 687	-
Primes d'émission et de fusion	1 169 922	1 169 922	-
Réserves consolidées	3 112 530	3 585 496	472 966
Résultat net-part du groupe	606 864	-122 827	-729 691
<b>CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>	<b>5 301 003</b>	<b>5 044 278</b>	<b>-256 725</b>
<b>INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>-1</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 301 048</b>	<b>5 044 323</b>	<b>-256 726</b>



# DATES DES PUBLICATIONS FINANCIÈRES

## DATES DES PUBLICATIONS FINANCIERES 2022

Date	Intitulé
24/02/2022	Communiqué Résultats au 31 décembre 2021 Indicateurs du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2021
30/03/2022	Publication Résultats annuels au 31 décembre 2021
12/05/2022	Communiqué post AGO
30/05/2022	Indicateurs d'activité du 1 <sup>er</sup> trimestre 2021
30/08/2022	Indicateurs d'activité du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2021



Assurance Non-Vie    Assurance Vie

**Sanlam Maroc**  
216, Boulevard Zerktouni | 20 000  
Casablanca, Maroc

Sanlam Maroc - société anonyme d'assurances et de réassurance au capital social de 411.687.400 de DH. Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances. RC Casablanca : 22.341. CNSS : 167.8541 - Taxe professionnelle : 355.11.249 - IF : 01084025 ICE : 000230054000034

**T** +212 522 42 06 06  
**F** +212 522 20 60 81

[sanlam.ma](http://sanlam.ma)

